



Genève, le 25 mars 2026

Le Conseil d'Etat

411-2026

Département fédéral de l'intérieur
Madame Elisabeth BAUME-SCHNEIDER
Conseillère fédérale
Inselgasse 1
3003 Berne

Concerne : placement de fonds du domaine du libre passage de l'institution supplétive (modification de la LPP)

Madame la Conseillère fédérale,

Nous avons bien reçu votre courrier du 28 janvier 2026, par lequel vous avez invité notre Conseil à se prononcer dans le cadre de la procédure de consultation citée en marge.

Notre Conseil soutient l'avant-projet de loi proposé et n'a pas d'observations particulières à formuler.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre considération distinguée.

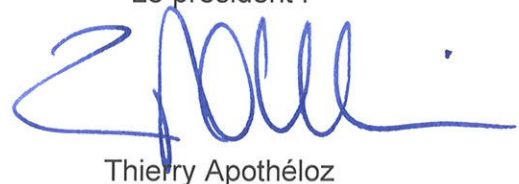
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Righetti-El Zayadi

Le président :



Thierry Apothéloz

Copie à : joseph.steiger@bsv.admin.ch